

**POUR VOUS QUI  
SEREZ OPÉRÉ  
POUR UNE  
CHIRURGIE DE  
L'OEIL**



*Informations générales sur les  
étapes entourant votre séjour  
à l'hôpital et votre chirurgie*

## **En externe, chirurgie d'un jour**

### **Hospitalisation 24 heures ou court séjour**

Vous subirez prochainement une chirurgie de l'oeil. Voici des informations générales qui pourront vous aider à préparer votre hospitalisation et votre convalescence.

Des informations plus spécifiques pourront vous être données par une infirmière de l'unité de soins et par votre médecin.

Une brochure spécifique sur votre chirurgie vous sera aussi remise pour vous aider à comprendre la nature et les particularités de l'intervention chirurgicale qui est prévue.

### **Avant l'hospitalisation**

Après avoir complété les tests et les examens préparatoires à votre chirurgie, la secrétaire du bureau d'admission en ophtalmologie vous téléphonera pour vous annoncer la date de votre admission et de votre chirurgie.

Vous devrez vous présenter à la date et à l'heure indiquée au bureau d'admission.

PAVILLON ROSEMONT  
5689, BOUL. ROSEMONT  
REZ-DE-CHAUSSÉE

Il est important de respecter l'heure fixée puisque vous êtes attendu au bloc opératoire à une heure précise. Si un empêchement ou un changement dans votre état de santé survenait, aviser le bureau d'admission le plus rapidement possible au (514) 252-3879

## **Quoi apporter à l'hôpital ?**

**Si vous êtes admis en chirurgie d'un jour**

- Médicaments et gouttes que vous prenez à la maison dans leurs contenants respectifs.
- Carte d'assurance-maladie, carte bleue de l'hôpital, certificat d'assurance (s'il y a lieu).
- Robe de chambre, pantoufles.
- Contenant pour prothèses dentaires, s'il y a lieu.

**Si vous êtes hospitalisé**

Apportez en plus vos articles de toilette, papiers mouchoir et vêtements de nuit.

Évitez d'apporter : argent, cartes de crédit, bijoux, etc..

## **La veille ou le matin de l'opération**

Nous vous demandons de :

- prendre un bain ou une douche,
- laver vos cheveux,
- éviter le maquillage,
- enlever vos bijoux et vernis à ongles,

### **À moins d'avis contraire**

Vous devez prendre vos médicaments comme d'habitude le matin de l'opération, à l'exception des médicaments pour le diabète (hypoglycémifiants) que vous devrez apporter à l'hôpital et prendre uniquement sur recommandation de l'infirmière.

Si vous prenez des médicaments tels que : anticoagulants (Coumadin) ou antiplaquettaires (Persantin, Aspirine, Entrophen) pour éclaircir votre sang, veuillez en aviser le médecin.

## **Accueil sur l'unité de soins et préparation pour l'opération**

L'infirmière vous accueillera et vous renseignera sur votre nouvel environnement : chambre, accès au téléphone, cloche d'appel, etc...

Elle révisera avec vous les étapes de la chirurgie et répondra à vos questions.

S'il y a lieu pour préparer votre oeil à être opéré, elle appliquera des gouttes antibiotiques et des gouttes pour dilater la pupille.

Avant de vous rendre en salle d'opération, vous devrez revêtir la jaquette d'hôpital et enlever vos bijoux, prothèses dentaires et autres à l'exception des prothèses auditives .

L'infirmière installera un soluté (sérum) dans votre bras et vous administrera un médicament pour vous aider à vous détendre.

On vous conduira sur civière ou en fauteuil s'il s'agit d'une chirurgie d'un jour, jusqu'à la salle d'opération au 6<sup>e</sup> étage.

Pendant l'intervention votre famille pourra vous attendre à votre chambre.

## **À la salle d'opération**

L'infirmière et le médecin vous prépareront pour l'intervention. Des draps (champs stériles) seront placés sur votre visage laissant seulement à découvert l'œil à opérer.

De l'oxygène vous aidera à mieux respirer et on surveillera votre tension artérielle durant la chirurgie.

Si vous êtes opéré sous anesthésie générale (endormi), un médicament injecté dans la tubulure de votre soluté induira le sommeil.

Sinon, on procédera à l'anesthésie locale de l'œil à opérer par une injection sous l'œil; celle-ci permet d'éliminer la douleur et les mouvements de l'œil durant l'intervention.

## **Après l'opération**

Vous reviendrez à l'unité de soins avec un pansement et/ou une coquille protectrice sur l'oeil opéré. Le pansement à l'oeil opéré sera enlevé le lendemain de l'opération et des gouttes seront prescrites.

Si vous avez eu une anesthésie générale vous irez à la salle de réveil avant d'être reconduit à votre chambre. Si vous êtes opéré sous anesthésie locale vous pourrez boire et manger à votre retour à l'unité de soins selon votre tolérance (15 à 60 minutes) et selon le type de chirurgie que vous avez subie.

Il se peut que vous éprouviez des douleurs ou des nausées, n'hésitez pas à les communiquer à l'infirmière qui tentera de vous soulager.

## **Au départ de l'hôpital**

L'infirmière vous enseignera à vous et à un membre de votre famille, comment et quand mettre les gouttes et/ou onguents et répondra à toutes vos questions avant que vous ne quittiez l'hôpital.

Si vous êtes admis en chirurgie d'un jour, vous pourrez quitter l'hôpital lorsque votre état général sera jugé stable (tension artérielle, pouls, respiration normale, douleurs et nausées contrôlées). Vous devrez quitter avant 18 heures.

Si vous êtes hospitalisé, votre congé vous sera confirmé le jour suivant l'opération, après la visite médicale si votre condition est jugée stable. Vous devrez quitter pour 10 heures.

Vous devrez être accompagné d'une personne responsable au moment du départ de même que pour votre rendez-vous à la clinique le lendemain.

**Avant votre départ, assurez-vous d'avoir reçu:**

- Votre prescription de gouttes.
- La date et l'endroit de votre prochain rendez-vous à confirmer par téléphone avec la clinique ou le bureau du médecin.

- Les recommandations sur les activités permises pour votre convalescence.
- Les médicaments que vous preniez auparavant, s'il y a lieu.

*Bonne convalescence !*

*Les infirmières du Service d'ophtalmologie*

*Note: Dans ce document, le masculin désigne également le féminin*



**Hôpital Maisonneuve-Rosemont**

**Adresse postale**

5415, boul. de l'Assomption

Montréal QC H1T 2M4

Téléphone: (514) 252-3400

---

Tous droits réservés

©HMR; 2002.

CP-OPH-001